

case postale 7416 – 1002 Lausanne

Analyse n°93099

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo  
tél. direct 021 315 99 21  
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch  
notre référence: CL 00.ST\_P.93099

Commune de St-Prex  
A l'att. de Monsieur Cotting  
Ch. de Penguey 1a  
Case postale 51  
1162 St-Prex

Lausanne, le 20-03-2020

## Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.ST_P.93099	Provenance de l'échantillon	Commune de St-Prex
Date prélèvement	25-02-2020	Lieu de prélèvement	3 - Borne hydrante 1 - Rue Forel
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe
Date début analyse	25-02-2020		

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ALA26	Température	11.7	°C	VO: 8-15
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	48	UFC/ml	VM: max. 300

VM: Valeur maximale selon OPBD\*\* VO: Valeur objectif qualité selon MSDA\*\*\* ou OPBD\*\*


\* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

\*\* Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

\*\*\* Manuel suisse des denrées alimentaires

Conclusion globale : Conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD\*\*).

Responsable du contrôle de l'eau

  
Fereidoun Khajehnouri  
Dr ingénieur - chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.  
Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.  
Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.  
Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.

case postale 7416 – 1002 Lausanne

Commune de St-Prex  
A l'att. de Monsieur Cotting  
Ch. de Penguey 1a  
Case postale 51  
1162 St-Prex

Analyse n°93099

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo  
tél. direct 021 315 99 21  
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch  
notre référence: CL 00.ST\_P.93099

Lausanne, le 20-03-2020

## Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.ST_P.93099	Provenance de l'échantillon	Commune de St-Prex
Date prélèvement	25-02-2020	Lieu de prélèvement	3 - Borne hydrante 1 - Rue Forel
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe
Date début analyse	25-02-2020		

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ALA26	Température	11.7	°C	VO: 8-15
MON-ALA60*	Calcium	62.2	mg/l	VO: max. 200
MON-ALA60*	Dureté totale	18.6	°f	VO: max. 10
MON-ALA60*	Magnésium	7.4	mg/l	VO: 125
MON-ALA60*	Potassium	2.0	mg/l	VO: max. 5
MON-ALA60*	Sodium	8.0	mg/l	VM: max. 200
MON-ALA51*	Chlorures	13.4	mg/l	VM: max. 250
MON-ALA51*	Fluorures	<0.5	mg/l	VM: max. 1.5
MON-ALA51*	Nitrates	8.2	mg/l	VM: max. 40
MON-ALA51*	Sulfates	52.3	mg/l	VM: max. 250
MON-ALA53	Ammonium	0.015	mg/l	VM: max. 0.1
MON-ALA53*	Nitrites	<0.005	mg/l	VM: max. 0.1
MON-ALA53*	Phosphore direct	0.060	mg p/l	
MON-ALA53*	Silice	2.1	mg/l	VM: max. 5
MON-ALA17	Turbidité	8.07	NTU	VM: max. 1
MON-ALA62*	Consommation acide	2.98	mmol/l	
MON-ALA62*	Hydrogénocarbonate	178.73	mg/l	
MON-ALA62*	Dureté carbonatée	14.9	°f	
MON-ALA62*	pH	8.13		VO: 6.8-8.2
MON-ALA62*	Conductivité	416	µS/cm	VO: max. 800
	Oxydabilité KMnO4	1.2	mg/l	VM: max. 20
MON-ALA04*	Carbone organique total	0.53	mg C/l	VO: max. 1
	CO2 agressif	-6.0	mg/l	

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
	Indice de saturation	0.53		VO: 0.0-0.3
	pH d'équilibre	7.60		

VM: Valeur maximale selon OPBD\*\* VO: Valeur objectif qualité selon MSDA\*\*\* ou OPBD\*\*

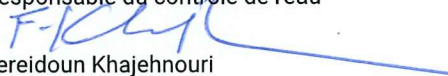
\* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

\*\* Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

\*\*\* Manuel suisse des denrées alimentaires

**Conclusion globale :** Cet échantillon est non conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD\*\*).

Responsable du contrôle de l'eau



Fereidoun Khajehnouri

Dr ingénieur - chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.

Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.

Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.

Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.